

## BUREAU SYNDICAL DU 23 septembre 2021 Compte rendu des délibérations

Le 23 septembre 2021 à 17h30, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de BAILLEUL, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 10/09/2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 29

Présents : 20

Pouvoir : 0

Votants : 20

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 <sup>er</sup> Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEN	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente			X	
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOOTE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 <sup>ème</sup> Vice-Président				X
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 <sup>ème</sup> Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau				X
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau			X	
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau			X	
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau			X	
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

## Ordre du jour

- Adoption du Compte rendu de la réunion de Bureau du 24 août 2021
- Agenda prévisionnel
- Marchés publics : Marché de maintenance, entretien et géoréférencement Eclairage public /feux tricolores/ IRVE / Armoires Numériques
- Marchés publics - Marché d'achat groupé d'énergie - Commune de Steenbecque
- Questions diverses

## Approbation du compte rendu de la réunion précédente

*Le compte-rendu de la réunion de Bureau du 24 août 2021 est adopté.*

## Agenda prévisionnel

### **\* 12 octobre 2021 à St Jans Cappel - Schéma directeur des IRVE**

*De 15h30 à 17h30 et de 18h à 20h : Ateliers à destination des Maires et délégués des Communes du territoire autour de l'élaboration du SD IRVE (Schéma directeur des IRVE)*

*A 17h30 : signature de la convention de partenariat AGUR / ENEDIS pour l'élaboration du SD IRVE*

### **\* 22 octobre 2021 matin : Visite de Frédéric Motte conseiller régional, président de REV 3**

*Visite de l'entreprise Flash Energie à Quaëdypre et Visite d'un chantier réalisé par l'entreprise sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat*

### **\* 10 novembre 2021 à Merville - Journée de lutte contre la précarité énergétique**

*Ateliers, réunions, échanges à destination des habitants, des associations, des élus, des personnels des CCAS et du Département*

## Délibération N° 23092021 / B01 - Marchés publics : Marché de maintenance, entretien et géoréférencement Eclairage public /feux tricolores/ IRVE / Armoires Numériques

Le marché de maintenance éclairage public, feux tricolores, IRVE arrive à sa fin le 30 novembre 2021.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis à la publication le 29 juillet 2021 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics, sous la référence 2021/02. L'ensemble des pièces de la consultation étaient téléchargeables via le site [www.marchessecurises.fr](http://www.marchessecurises.fr)

La date de remise des offres était fixée au mardi 14 septembre 2021 à 10h00.

L'analyse approfondie des offres a été faite, par la Commission d'Appel d'Offres, le 20 septembre 2021 à 16h30 dans les bureaux du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, 30 rue Warein à Hazebrouck.

Conformément aux critères de jugement des offres énumérées au Règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres a jugé de la recevabilité des offres et a effectué les classements suivants :

Dès lors, la Commission d'Appel d'Offres a décidé à l'unanimité d'attribuer l'accord cadre aux sociétés suivantes :

\* LOT 1

Les candidats ont présenté des offres techniques satisfaisantes pour les besoins du SIECF

	Note prix	Note technique qualité pondération	valeur et avant	Note valeur technique et qualité après pondération	Total
<i>Satelec</i>	60	25		29.41	89.41
<i>Citéos Santerne NPI</i> <i>En groupement avec Flash énergies</i>	59,42	34		40	99.42
<i>Spie Citynetworks</i>	55,05	17		20	75.05
<i>Inéo Hauts de France</i>	56,30	28		32.94	89.24
<i>STTN énergie</i>	49,41	21		24.71	74.12

Le lot n° 1 est attribué à : Citéos Santerne NPI, en groupement avec Flash énergies

\* LOT 2

Les candidats ont présenté des offres techniques satisfaisantes pour les besoins du SIECF

	Note prix	Note technique qualité pondération	valeur et avant	Note valeur technique et qualité après pondération	Total
<i>ETUDIS</i>	60	30		40	100
<i>INFRAMAP</i>	24.98	28		37.33	62.31
<i>ELLIVA</i>	41.77	23		30.67	72.44
<i>NORD DT</i>	46.58	20		26.67	73.25
<i>ADRE</i>	41.27	23		30.67	71.94
<i>ACCIS</i>	40.67	26		34.67	75.34
<i>CERENE SERVICES</i>	48.45	27		36	84.45
<i>NCA GEOLOC</i>	31.79	20		26.67	58.46
<i>GEOFIT</i>	43.27	21		28	71.27

Le lot n° 2 est attribué à : Etudis.

Le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment sa cinquième Partie,

VU le Code de l'Énergie,

VU la délibération du Comité syndical du 31 juillet 2020,

VU les pièces de l'accord-cadre 2021-02 lancé par le Syndicat Intercommunal des Communes de Flandre ;

VU la note de présentation ci-avant développée par Monsieur le Président,

CONSIDÉRANT que le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre a lancé un accord-cadre pour un Marché de maintenance, entretien et géoréférencement Eclairage public /feux tricolores/ IRVE / Armoires Numériques ;

CONSIDÉRANT l'analyse des offres effectuées le 20 septembre 2021 et reprises ci-dessus,

Il est proposé au Bureau :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'accord-cadre pour le Marché de maintenance, entretien et géoréférencement Eclairage Public/feux tricolores/IRVE/Armoires Numériques lot n° 1 avec Citéos Santerne NPI, en groupement avec Flash énergies;

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'accord-cadre pour le Marché de maintenance, entretien et géoréférencement Eclairage Public/feux tricolores/IRVE/Armoires Numériques lot n° 2 avec ETUDIS ;

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les bons de commande en application de l'accord-cadre pour le Marché de maintenance, entretien et géoréférencement Eclairage Public/feux tricolores/IRVE/Armoires Numériques, pour les lots n° 1 et 2.

- DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Président pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

**Adoption :**

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition.

**Délibération N° 23092021 / B02 - Marchés publics :  
Marché d'achat groupé d'énergie - Commune de STEENBECQUE**

Vu la délibération du Comité syndical du SIECF en date du 31 juillet 2020, donnant délégation au Bureau pour les Marchés publics,

Vu la convention de groupement de commande pour l'achat groupé d'énergie du 27 juillet 2018 et ses avenants 1 et 2,

Considérant que la Commune de Steenbecque a souhaité entrer dans le groupement de commande,

Il est proposé au Bureau d'autoriser le Président ou son représentant à signer avec la Commune de Steenbecque un avenant en vue de l'intégrer dans la convention d'achat groupé, avec un effet au 1<sup>er</sup> novembre 2021.

**Adoption :**

A l'unanimité, le Bureau syndical adopte la proposition.

**Questions diverses**

***Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus***

*Les délibérations sont certifiées exécutoires en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.*

**Danielle VANMAELE**  
Secrétaire de séance

**Michel DECOOL**  
Président du SIECF,